

## Les BRÈVES DU CONSEIL MUNICIPAL - séance du 19 mars 2021



Tu ne connais pas la dernière ?  
Ils veulent construire un immeuble  
de 10 étages au chef-lieu !

Ah !... Pas de stress...  
Lis les  
**BRÈVES DU CONSEIL**

L'ordre du jour du Conseil du 19 mars réuni à huit clos compte-tenu de la crise sanitaire a été dominé par l'adoption du budget.

En premier lieu, le Maire a présenté au Conseil l'évolution des principaux indicateurs financiers de la commune de 2018 à 2021. Il en ressort une bonne santé financière : les dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, la commune n'est pas endettée.

Elle consacre une part importante de son budget à l'investissement et à des opérations valorisant la commune. Les recettes sont stables et surtout diversifiées.

Le budget 2021 s'inscrit dans cette tendance tout en affichant un volontarisme marqué de l'équipe municipale pour engager, cette année, des opérations d'envergure, par exemple :

\* la sécurisation de la traversée d'Épernay : une étude est en cours. En accord avec le Conseil Départemental, il s'agira de sécuriser et d'embellir l'entrée d'Épernay.

\* le commencement de l'opération "lotissement les Frênes". Les parcelles ont été acquises par la commune. L'étude d'aménagement comportera des lots à vendre et une partie sera destinée à la construction en vue de location de "maisonnettes".

A ce propos, le Conseil a pris la décision de viabiliser lui-même les parcelles concernées en demandant à Grand Chambéry une délégation de maîtrise d'ouvrage.

La commune en profitera pour reprendre l'ensemble des réseaux de la rue du Mollaret jusqu'au lotissement (eau, assainissement, électricité...).

\* l'aménagement d'une aire d'accueil à Routhennes (chemin des Rochettes) pour les skieurs de randonnée. En effet, la fréquentation pour le ski de randonnée ne cessant d'augmenter, il apparaissait nécessaire de trouver une solution pour régler la question du stationnement dans ce hameau.

\* enfin, la commune a inscrit au budget un crédit qui lui permettrait, en fonction des opportunités, de faire l'acquisition de foncier qui lui semblerait stratégique pour des projets d'aménagement.

\* lié au budget, le Conseil a :

- validé l'attribution de subventions aux associations,

- voté les demandes de subventions au Conseil Départemental, Conseil Régional, Grand Chambéry en rapport avec les projets adoptés,

\* le Conseil a adopté un règlement de copropriété des appartements du Chef-lieu qu'il présentera prochainement aux locataires.

Le Conseil a terminé sa séance en émettant le souhait, dès que la situation sanitaire le permettra, d'organiser quelques réunions "grand public" pour présenter et concerter la population sur l'ensemble des projets.

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune : <https://www.saintereine73.fr>

Le maire, les adjoints & les conseillers